BUREAUX : RUE NAIN

ABONNEMENTS :
ROUBAIX-TOURCOING : Trois mois, 11 fr ; Six mois, 23 fr. ; Un an, 44 fr.
LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr. Six mois, 27 fr. ; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES ; 20 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes
— On traite à forfait. —

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

DIRECTEUR-GÉRANT : A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : *A ROUBAIX*, aux bureaux du journal, rue Nain, 13 ; *A Lille*, chez M. Bégbin, libraire, rue Grande-Chasse ; *A Paris*, chez MM. Havas, Laffite-Bullier, 8, Place de la Bourse, 8 ; *A Bruxelles*, à l'*Office de Publicité*, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains : *Roubaix à Lille*, 5 17, 7 21, 8 21, 9 53, 11 26, m., 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 13, 7 38, 9 36, 11 11, s. — *Roubaix à Tourcoing-Mouscron*, 5 38, 7 18, 8 48, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 38, 4 48, 5 48, 8 13, 10 22, 11 15. — *Lille à Roubaix*, 5 20, 7 00, 8 30 9 55, 11 05, 12 57, 2 20, 4 30, 5 30, 7 55, 10 05, 11 15 *Tourcoing à Roubaix et Lille*, 5 10, 7 12, 8 12, 9 46, 11 17 12 17, 1 47, 3 33, 6 03, 7 28, 9 24, 11 02 *Mouscron à Lille*, 7 00, 8 00, 9 36, 11 05 12 05, 3 21, 4 50, 5 52, 7 10, 9 10.

ROUBAIX, 6 FÉVRIER 1873

BOURSE DE PARIS

DU 5 FÉVRIER	
3 0/0	54 90
4 1/2	80 25
Emprunt 1871	86 65
Emprunt 1872	89 85
DU 6 FÉVRIER	
3 0/0	55 65
4 1/2	80 ..
Emprunt 1871	87 05
Emprunt 1872	90 60

LE DERNIER DISCOURS DE M. THIERS

Le dernier discours de M. Thiers devant la commission des Trente justifie, trops-nous dit, toutes nos prévisions; et, nos prévisions étaient pessimistes. La réflexion ne change rien à la première impression, et on nous écrit de Versailles et de Paris que, dans les cercles politiques, cette impression est générale. Ce n'est pas sans un vif et pénible sentiment de surprise que la commission et les membres de la majorité qui suivent assiduement ses travaux, ont vu M. Thiers revenir sur ses pas et déchirer les articles du projet déjà acceptés par lui. Par exemple, l'article 1er ne paraissait pas devoir soulever de difficultés, car il se trouve tout entier dans le projet de M. Tallon, que M. Thiers approuvait et louait très-fort. Aussi, quand on voit l'entente si péniblement conquise par des concessions successives et très-sérieuses, subitement troublée par des prétentions nouvelles, on a peine à se défendre d'une certaine irritation.

Nous ne savons pas ce que fera la commission des Trente ; — tenir ferme et résister à M. Thiers, est difficile, — mais lui céder, nous paraît plus difficile encore. La commission y laisserait son honneur et l'Assemblée son indépendance. — Dans ce pays-ci, où l'on ne sait plus faire de politique, où l'on ne sait même plus la comprendre, la commission des Trente a été en butte à des injures, à des quolibets sans fin. La presse radicale et officieuse a mis, à la diffamer, un zèle infatigable; et la presse conservatrice n'a pas toujours su lui rendre assez justice. Mais la commission donnerait raison à tous ses adversaires, si elle manquait de fermeté et si elle sacrifiait les droits de l'Assemblée nationale et sa dignité à une ambition qui n'a même plus conscience de l'excès de ses prétentions.

Il y a, en effet, dans le discours de M. Thiers, les plus incroyables affirmations, et les plus étonnantes paroles. — Ainsi, quand il dit que le président de la République a pour mission principale d'être le *leader* (ce sont ses termes) de la majorité, dans une Assemblée, il énonce la plus grande hérésie politique et parlementaire qui se puisse concevoir. Mais lorsque M. Thiers ajoute que le président de la République doit être perpétuellement responsable, c'est la conception la plus révolutionnaire qui se puisse imaginer, si elle est pratiquée ; si elle ne l'est point, c'est l'hypocrite responsabilité césarienne que préconisait l'Empire.

Qui donc pourrait admettre un seul moment qu'un président de la République, nommé pour un temps déterminé, puisse être à chaque instant, et à tout propos, rendu directement responsable de telle ou telle mesure politique ? — Dans ce système, à quoi servirait de dire que le président est nommé pour quatre ans? — puisqu'il serait à la merci d'un vote et que l'Assemblée pourrait changer le président tous les mois, voire même toutes les semaines ? — Un pareil système est-il autre chose quel'expression même du désordre révolutionnaire ? — C'est l'état de crise organisé et permanent. — De pareilles idées ne se discutent pas. Elles n'ont d'ailleurs, au fond, dans la pensée même de leur auteur, aucune valeur dogmatique ; elles expriment simplement les prétentions d'un homme qui se sent porté et soutenu par les circonstances et qui veut accaparer tout pouvoir et toute action dans l'État.

Nous ne chercherons pas à relever, dans le discours de M. Thiers, d'autres points, ni même ces mots de *mannequin*, de *chinois*, si peu dignes de la langue politique. Il y aurait trop à faire. Nous remarquerons seulement que ceux qui essayent de mettre loin et au-dessus des conflits parlementaires le pouvoir exécutif, font, dans le cercle tracé, une œuvre libérale et conservatrice et assurément de patriotique abnégation à laquelle l'avenir rendra justice.

E. DURVILLIER.

Depuis huit jours, on n'a reçu en France ni lettres ni journaux de Madrid.

Nous avons reçu le premier numéro de l'*Ami de la Religion*, qui reparaît; il nous semble être surtout à la dévotion de M. Thiers.

L'*Ami* ou le compère est-il bien renseigné dans cette nouvelle qu'il publie ?

« Il résulte de nos informations particulières que M. le comte de Chambord, pressenti par l'Angleterre sur la question de savoir si, en cas de restauration, il se montrera hostile au libre échange, aurait répondu qu'il ne voyait aucun inconvénient à laisser appliquer ce principe économique. »

Que le gouvernement anglais ait assez de flair pour chercher qui représentera la France demain, c'est possible; mais nous nions que le Comte de Chambord ait fait une semblable réponse ; le Roi laissera à la représentation nationale les questions qui sont de compétence parlementaire.

Nous lisons dans le *Courrier de France* :

Plusieurs membres de la commission des marchés ont reçu depuis trois jours des lettres anonymes, contenant des menaces abominables.

Ces intimidations ne sont pas un procédé nouveau, mais il est toujours méprisé.

Ces lettres sont remises au préfet de police, qui les transmet successivement au parquet de la Seine.

Ceux qui reçoivent ces lettres feraient aussi bien de les garder; ils n'en seraient ni plus ni moins avancés.

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du *Journal de Roubaix*.)

Paris, 5 février.

Depuis plusieurs jours les débtas législatifs se produisent dans une salle presque vide, en l'absence de la plupart des journalistes, que de plus graves préoccupations retiennent dans les couloirs. La question qui domine tout est l'attitude respective que vont prendre le chef du pouvoir et la commission des Trente.

Vous savez déjà que M. Thiers demande à intervenir dans la discusston des lois et à répondre en personne aux interpellations. Sur les interpellations, on dit la commission disposée à faire quelques sacrifices, pourvu que la présence de M. Thiers fut subordonnée à quelques formalités destinées à la rendre moins fréquente. Sur la discussion des lois, au contraire, la majorité de la commission est unanime pour opposer une résistance absolue.

Les interpellations ne se produisent qu'à de rares intervalles. La discussion des lois est, au contraire, le fait normal habituel, quotidien. Si le chef du pouvoir peut continuer à y paraître, l'œuvre de la commission n'aura pas de résultat sensible aux yeux de l'opinion et la commission craint que le sentiment public ne l'accuse d'impuissance.

Il y aura donc probablement sur ce point une vive discussion avec le chef du pouvoir.

Quant à la Chambre haute, M. Thiers est toujours pressé de la voir apparaître, au moins dans la loi, sinon dans la réalité. Nous avons depuis longtemps donné notre opinion sur ce grave problème ; une Chambre de pairs ne peut pas plus se passer de la monarchie, que la monarchie ne peut vivre sans Chambre de pairs. Vouloir créer l'une sans l'autre, c'est s'exposer à discréditer dans le sentiment public une institution de première importance, faute d'avoir su la laisser dans le milieu qui lui appartient.

Ces questions ne sont pas d'ailleurs sans préoccuper la majorité. Hier soir la droite s'est réunie à l'hôtel des Réservoirs, et nous savons que ce délicat problème a été vivement discuté. Si on ne peut pas faire une bonne république, qu'on ne s'expose pas du moins à rendre la monarchie impossible en mutilant ses meilleures institutions.

M. Barthélemy St-Hilaire et tout l'entourage intime du président sont rayonnants de joie, et regardent la commission comme tout à fait vaincue, et M. Thiers comme plus puissant que jamais.

La situation actuelle ressemble donc de plus en plus à celle des derniers mois de 1851; même guerre acharnée faite à l'Assemblée par la presse officieuse au profit des prétentions du pouvoir personnel du chef de l'Etat; même lutte qui va s'engager sur la question de la réforme électorale.

Nous touchons évidemment à une crise.

Le *Français* faisait, hier soir, une observation qui peint avec beaucoup de justesse la situation prise par M. Thiers : « M. Thiers a vraiment du malheur. »

Quand ses ministres parlent, notamment MM. Dufaure et de Goulard, leur parole a généralement cet effet heureux de satisfaire et de grouper les conservateurs, de diviser la gauche et d'arrêter les radicaux. Quant M. Thiers intervient, il a, au contraire, depuis quelque temps, la mauvaise fortune de réjouir les radicaux, et de jeter le désarroi, la tristesse et l'inquiétude parmi les conservateurs. Le même accident vient de lui arriver à propos de son entrevue avec la commission des Trente.

Dès ce matin, les journaux radicaux, le *Siècle*, la *République française*, le *Rappel* poussent des cris de joie et de triomphe. Le *Rappel*, notamment, applaudit avec un enthousiasme sans réserve. Par contre, tous ceux qui, comme nous, désirent sincèrement et sans arrière-pensée l'union de l'Assemblée et du gouvernement pour une politique résolûment conservatrice, regretteront le discours du président.

Nos correspondants d'Espagne signalent la lutte engagée, en ce moment, par les carlistes, comme ayant un caractère plus sérieux que dans les tentatives précédentes.

Hier soir, à minuit, a été close la révision des listes électorales. Il n'y a pas, dit-on, beaucoup de changements, en ce qui concerne les inscriptions des électeurs présentant quelques garanties d'ordre. Il y a toujours de ce côté une inertie déplorable. Mais une propagande active avait été faite, pendant ces derniers jours, par les menées du radicalisme, pour exciter les ouvriers à se faire inscrire.

On cite des arrondissements où les listes électorales se trouvent augmentées de plusieurs milliers d'ouvriers.

La dernière livraison de la *Revue du monde catholique*, publiée chez M. Palmé, offre un vif intérêt par sa composition variée.

Il est impossible, toutefois, de réunir en une seule livraison mensuelle toutes les études approfondies qu'attendent les bons esprits qui appellent depuis long temps de leurs vœux une grande revu répondant à tous les besoins, en ne laissant de côté aucune question spéciale

M. Palmé a résolu ce problème, en réunissant en *un seul abonnement*, à prix réduit, les 3 ouvrages périodiques que publie sa maison.

La *Revue du monde catholique* traite toutes les grandes questions philosophiques, religieuses, politiques, littéraires, scientifiques ou artistique.

La *Revue des questions historiques* donne la solution savamment étudiée des points controversés de l'histoire.

Les *molecta jurii pontificii* initient aux secrets du droit canon de la théologie, de la lithurgie, et de diverses sciences ecclésiastiques.

Les trois revues réunies, qu'on peut avoir pour un abonnement modéré, forment alors une véritable encyclopédie périodique.

Nous félicitons M. Palmé de cette heureuse combinaison bien propre à favoriser le développement de l'instruction générale dans le sens des bonnes études.

DE SAINT-CHÉRON.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 5 février.

La séance est ouverte à 2 heures 45 minutes.

Adoption du procès-verbal.

M. Rouher assiste à la séance.

M. Duseussoy demande à interpeller le ministre des finances sur le service des dépêches entre Calais et Douvres.

L'interpellation viendra en discussion demain.

Reprise de la discussion concernant le travail des enfants dans les manufactures.

Est adopté sans débat le 1er paragraphe de l'article 4 portant que les enfants ne pourront être employés à aucun travail de nuit jusqu'à l'âge de seize ans révolus.

Le second paragraphe applique la même interdiction à l'emploi dans les usines et manufactures des filles âgées de moins de 21 ans.

M. Wolowski demande que cette interdiction soit étendue aux femmes de tout âge.

M. Pretavoine est auteur à son tour d'un amendement, il ne demande l'interdiction que pour les femmes âgées de moins de 21 ans.

M. Wolowski insiste pour l'adoption de son amendement et cela au nom de la famille et de la moralité.

M. le Ministre des travaux publics combat l'amendement Wolowski, non-seulement dans l'intérêt de l'industrie mais dans l'intérêt des familles ouvrières, qui ne considéreraient pas comme un bienfait une interdiction qui les condamnerait à mourir de faim ; si le travail de nuit est interdit aux femmes, il faudra les remplacer par des hommes, au grand dommage de celles-ci.

M. Tolain estime que ce n'est pas dans le travail de nuit, plus pénible que le travail de jour, que la femme doit chercher des moyens d'existence.

M. Pouyer-Quertier voudrait que l'on fit une enquête à laquelle seraient convoqués les intéressés.

En attendant, l'orateur déclare que dans

Feuilleton du *Journal de Roubaix*
DU 7 FÉVRIER 1873

— 8 —

LE TRIOMPHE
D'UNE FEMME

(Traduction de l'anglais)

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE III.
L'histoire du passé.

(Suite)

Le jour arriva où George Vane et son enfant durent se séparer, pour quelque tempe du moins. Eléanor touchait à sa d'ouzième année, et elle n'avait encore d'autre éducation que celle qu'elle avait recue dans une école près de Cheyne Walk, à raison de trente shillings par trimestre. Pendant six ans, y compris les jours d'absence forcée par suite de non-payement, miss Vane avait fréquenté cette humble école, en compagnie des filles des bouchers, boulangers, et autres habitants plébéiens du quartier; mais à l'époque de son douzième anniversaire, les diverses sources d'où son père tirait des revenus problématiques se tarirent tout à coup.

Les plus patients de ses créanciers lui avaient refusé tout crédit ; ses amis avaient cessé de croire à ses histoires d'argent à toucher, de moments de gêne, et à ses promesses de payer bientôt. Il ne pouvait donc plus compter sur le hasard pour un billet de cinq livres, et, pour comble de malheur, c'était juste en ce moment que sa propriétaire de Chelsea devenait exigeante, et que les marchands étaient assez malhonnêtes pour ne vouloir livrer leurs fournitures que contre argent comptant.

Une crise désespérée se faisait sentir, et le vieillard oublia sa fierté. Pour Eléanor, sinon pour lui, il fallait se soumettre aux humiliations. Il fallait faire appel à sa fille aînée, à cette Hortensia Bannister, si dure, mais si riche, dont le mari était mort l'année précédente, en lui laissant tout son bien. Oui — il essuya les larmes de l'humiliation sur ses joues desséchées, en adoptant ce parti — oui, il essayerait d'oublier le passé, et emmènerait Eléanor avec lui à Hyde Park Gardens, pour implorer l'assistance de la veuve. Sa résolution fut promptement exécutée, car il se mit à l'œuvre avec cette espèce de courage du désespoir qu'éprouve un condamné qui marche à l'échafaud, et par une belle matinée de soleil du mois de juin 1850, il se trouva assis avec sa fille dans le beau salon de mistress Bannister, attendant avec inquiétude l'apparition de cette dame. Elle vint au bout de quelques minutes, car elle avait des habitudes de ponctualité, et elle avait été préparée à cette visite par une longue lettre de son père, à laquelle elle avait répondu très-fièrement en lui assignant un rendez-vous.

C'était une femme à figure roide, d'environ trente-cinq ans, et son air sévère provenait de ses sourcils noirs qui se contractaient aisément au-dessus de son nez aquilin. Ses traits étaient ceux de son père, mais leur expression glacée était bien à elle et avait eu pour cause probable les désappointements qu'elle avait éprouvés dans sa jeunesse en se voyant sans dot, abandonnée par l'homme qu'elle aimait quand il découvrit l'état de fortune de M. Vane, et forcée de se marier pour de l'argent ou d'accepter l'alternative d'une vie de misère et de privation.

Cette femme, au cœur sec, n'affecta aucune tendresse pour sa sœur. La vue de la beauté enfantine d'Eléanor lui déplut sans doute. Malgré sa fortune, elle n'avait eu en somme qu'un billet blanc dans la grande loterie de la vie, et elle enviait peut-être l'avenir inconnu de cette enfant qui avait l'espoir du bonheur devant elle.

Mais mistress Bannister avait des principes religieux, et elle essaya de faire son devoir sans chercher toutefois à embellir son œuvre en y ajoutant l'amour et la tendresse. Aussi, quand elle sut que son père vivait au jour le jour, et était à chaque instant poursuivi par le spectre décharné de la misère, elle sentit immédiatement qu'elle avait mal agi envers le vieillard, et consentit à lui allouer une maigre pension qui lui permettrait de vivre à peu près si doucement qu'un officier en retraite ou un petit rentier. Elle fit cette concession avec assez de roideur, et elle sermonna si cruellement son père, que M. Vane fut excusable de ne pas être reconnaissant de ses bontés. Il balbutia pourtant quelques remercîments quand mistress Bannister ajouta qu'elle payerait tant par an pour faire admettre Eléanor dans un pensionnat, où elle recevrait l'instruction nécessaire à une apprentie ou à une sous-maîtresse.

Ce fut ainsi que la petite fille fit la connaissance des misses Bennett de Wilmington House Brixton, et qu'elle passa trois ans dans l'établissement de ces dames. Elles furent bien calmes et monotones, ces années de pension, dont l'uniformité n'était rompue que par quelques visites de son père. Le vieillard s'était réfugié à Paris, où il vivait à l'abri des persécutions de ses anciens créanciers. A Londres, il s'était vu traqué, non pas par ses fournisseurs du West End — ceux-là l'avaient connu au temps de sa splendeur et supportaient tranquillement leurs pertes, — mais par les petits débitants qui avaient eu confiance en lui vers le déclin de sa prospérité, et qui n'avaient pas pour se consoler de leurs déficits le souvenir des anciens profits.

A Paris, M. Vane n'avait pas de grandes chances d'obtenir des renseignements sur son ami Maurice de Crespigny ; mais il continua à avoir confiance dans cette idée qu'il posséderait un jour le domaine de Woodlands. Quelque temps après la naissance d'Eléanor, il avait eu soin d'annoncer cette nouvelle à son camarade en lui disant combien il aimait cette enfant. La lettre était parvenue au vieillard, et George Vane se berçait de l'espérance chimérique que, s'il mourait avant Maurice de Crespigny, ce dernier laisserait sa fortune à Eléanor. La manière dont l'avaient traité les harpies qui faisaient bonne garde autour de son vieil ami lui avait été presque agréable ; car, dans leur colère, il avait eu une preuve de leurs craintes.

« Si elles savaient que l'argent de Maurice de Crespigny est pour elles, elles ne seraient pas aussi féroces, se disait-il ; il est clair qu'elles ne comptent pas trop sur l'avenir. »

Mais le pauvre malade avait encore d'autres parents qui n'avaient pas pu, comme les deux sœurs, pénétrer dans la citadelle de Woodlands et s'y maintenir en permanence. Il existait une nièce mariée qui avait été jadis une beauté. Cette nièce avait fait la sottise de se marier contre le gré de son oncle ; et maintenant qu'elle était veuve, elle vivait dans le voisinage de Woodlands avec deux cents livres par an. Le fils unique de cette dame, Launcelot Darrell, était l'héritier légitime de Maurice de Cres-